

La consultation populaire refait surface en Wallonie

Un accord sur les modalités de financement a été trouvé entre PS, MR et cdH. Il faudra cependant encore un peu attendre avant que s'organise une première consultation des citoyens.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Certains ont peut-être enterré un peu trop vite la consultation populaire en Wallonie. Présentée en fanfare par le MR, le cdH et le PS en mars 2016, le projet était rapidement sorti des radars alors qu'on attendait une première consultation des citoyens en 2017. Et, à l'image de la Commission sur le renouveau démocratique installée en début de législature au sein du Parlement et aujourd'hui en état de mort clinique, le changement de coalition politique à Namur faisait craindre le pire.

La voici pourtant repointer le bout du nez. Le 8 mars dernier, lors d'une réunion qui rassemblait les différents présidents des groupes politiques au Parlement wallon, PS, MR et cdH ont marqué leur accord pour un texte final, une ultime version qui répond notamment aux remarques du Conseil d'Etat. Cet accord politique relance donc la fameuse consultation populaire en Wallonie. Mais toujours sans les Ecolo. Favorables au projet, les verts

rejetent notamment les seuils trop élevés d'accessibilité de la formule PS-MR-cdH.

Modalités de financement

Au-delà de ces grands principes (lire l'encadré) acquis depuis mars 2016, PS-MR-cdH viennent de s'accorder sur les modalités de financement de la campagne. En ce qui concerne les dons, l'accord reprend le plafond en vigueur pour les élections législatives, soit 125 euros par personne et par an. Tout don au-delà de 125 euros devra être déclaré. Un plafond des dépenses pour chaque comité a été fixé à 750.000 euros, ce qui représente 75% du montant des dépenses en vigueur pour les élections européennes. Il reviendra par la suite à la commission de contrôle des dépenses électorales du Parlement de jouer le chien de garde financier.

La conférence des présidents du Parlement s'est par contre opposée à un éventuel rôle financier joué par le gouvernement qui subventionnerait un comité. Il a aussi été décidé d'exclure de la campagne les associations financées par les pouvoirs publics.

Rien avant l'été 2019

Cet accord politique ne règle cependant pas tout car si la rédaction de la

proposition de décret spécial (qui nécessite une majorité des deux tiers au Parlement) est bien finalisée, il reste à «créer» un code électoral et à l'encadrer dans une proposition de décret. Ce second volet pourrait encore prendre du temps. «*Le bureau du Parlement a mandaté deux avocats pour nous aider dans notre tâche. J'espère que nous serons capables de déposer les textes avant les vacances parlementaires de cet été*», estime Gilles Mouyard, député MR.

Au-delà du vote, il ne faut pas s'attendre à voir s'organiser une première consultation des citoyens wallons avant mai 2019. «*Il va être difficile d'organiser une consultation populaire parallèlement aux deux campagnes électorales d'octobre 2018 et de mai 2019. Il faudra probablement attendre la fin des élections régionales de 2019 pour organiser une première consultation populaire*», analyse de son côté le chef du groupe socialiste Pierre-Yves Dermagne.

Bref, encore un peu de patience!

750.000 €

Les dépenses de chaque camp pour financer sa campagne lors de la consultation populaire seront limitées à 750.000 euros.

LE PRINCIPE

ON VOTERA À PARTIR DE 16 ANS

Pour organiser une consultation populaire, l'initiative devra venir soit de **60.000 pétitionnaires** habitant en Wallonie et au moins 2% des habitants dans une majorité des circonscriptions électorales. L'initiative peut aussi émaner de députés, elle devra alors réunir une majorité simple au Parlement wallon. **Malgré les réticences émises par le Conseil d'Etat**, les dépu-

tés ont maintenu à **16 ans** l'accès au vote.

Au niveau des thématiques abordées, tout sujet doit relever de la compétence de la Wallonie à l'exclusion des matières budgétaires et des traités internationaux.

Pour objectiver le débat, **deux comités** — un pour le «oui», l'autre pour le «non» — seront constitués.